



DEL 22-092

**DEPARTEMENT DE LA SARTHE
COMMUNE D'YVRES L'ÉVÊQUE**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION
6 décembre 2022
DATE D’AFFICHAGE
7 décembre 2022

NOMBRE DE
CONSEILLERS

En exercice : 27
Présents : 19
Votants : 26

L’an deux mille vingt deux
Le treize décembre à 20 h 30
Le Conseil Municipal légalement convoqué s’est réuni à la Mairie en séance
publique sous la présidence de Madame Damienne FLEURY, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Damienne FLEURY, Nadine JOLU, Hakim ACHIBET,
Christian POIRIER, Fanny PIRA, Maryse BAYBAY, Alain GIBERGUES, Delphine
FOUQUET, Stéphane DALIVOUST, Alain GUICHET, Denis MINIER, Jean-Philippe
GUYON, Eric ANDRE, Sylvain BACHELEY, Angélique PLANCHETTE, Sylvie
LAUTRU, Mickaël JUIGNE, Philippe PAUMIER et Marie CHEVALIER

Le Maire certifie que le compte
rendu de cette délibération a été
affiché le : 22 décembre 2022
et que la convocation au Conseil a
été faite le 6 décembre 2022

ETAIENT ABSENTS Mélanie BOCQUENET (donne pouvoir à Christian POIRIER),
Philippine DANGREAU (donne pouvoir à Hakim ACHIBET), Benoît CHAUVIN
(donne pouvoir à Angélique PLANCHETTE), Pierre CASTILLON (donne pouvoir à
Eric ANDRE), Nicolas ROUGET (donne pouvoir à Damienne FLEURY), Pascale
FEGER, Louis MASSARD (donne pouvoir à Philippe PAUMIER) et Jérôme DELISLE
(donne pouvoir à Marie CHEVALIER).

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer.

SECRETAIRE DE SEANCE : Maryse BAYBAY

OBJET : tarifs saison culturelle 2023 2024
Rapporteur : Fanny PIRA

Vu l’avis de la commission Culture du 1^{er} décembre 2022,

Il est proposé de modifier comme suit les tarifs de la saison culturelle et de la buvette pour les spectacles en vue
de la saison 2023/2024 :

Prix cession	Tarif			
	actuel normal actuel	Tarif actuel réduit actuel	Tarif proposé normal proposé	Tarif proposé réduit proposé
Moins de 1000€	5,00 €	3,50 €	6,00 €	4,00 €
Entre 1000 et 1800€	5,00 €	3,50 €	8,00 €	6,00 €
Plus de 1800€	5,00 €	3,50 €	10,00 €	8,00 €
Spectacle jeune public	5,00 €	3,50 €	6,00 €	4,00 €
Séances scolaires (école yvréenne)	4,00 €	Accompagnateur gratuit	4,00 €	Accompagnateur gratuit
Séances scolaires (écoles extérieures)	4,00 €	Accompagnateur gratuit	6,00 €	Accompagnateur gratuit



DEL 22-092

Buvette	Tarif actuel	Tarif voté
Bière bio	2,50 €	3,00 €
Bière/Vin/Cidre	2,00 €	2,00 €
Soda/Jus de fruits/Perrier	1,50 €	2,00 €
Café/Thé	1,00 €	1,00 €
Bouteille d'eau	0,50 €	0,50 €

Le conseil municipal adopte à l'unanimité les tarifs ci-dessus applicables pour la saison culturelle 2023/2024.

Votes

POUR : 26

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Yvré l'Évêque, le 21 décembre 2022

**Délibération certifiée exécutoire en raison de sa publicité
et de sa transmission en Préfecture ce jour**

Madame le Maire,
Damienne FLEURY



P.O.